

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 24 JANVIER 2013

2013-03 DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES SYDELA – CONSEIL GENERAL RELATIF A LA MONTEE EN DEBIT

L'an deux mille treize, le jeudi 24 janvier, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 18 janvier 2013, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de PLESSE (44), sous la présidence de Monsieur Bernard CLOUET, Président.

Nombre de délégués en exercice : 23

Délégués présents : 21
Votants : 21

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique,
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Joël ARIZA, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Joseph AUDOUIN, délégué du collège électoral Loire Divatte
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Yves MOREAU, délégué de la communauté de communes de Vallet
Monsieur Lionel LARDEUX, délégué de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Monsieur Maurice PERRION, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Gilles BOURDU, délégué de la communauté de communes du Pays d'Ancenis
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur André BARREAU, délégué de la communauté de communes de Sud Estuaire
Monsieur Serge COLIN, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire
Monsieur Paul PORCHER, délégué de la communauté de communes Cœur Pays de Retz
Monsieur François FAVRY, délégué de la communauté de communes de la région de Nozay
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Michel TILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon

Suppléant présents :

Monsieur Pierre SEVEC, délégué du collège électoral Pornic

Excusés:

Monsieur Francis MARTIN, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul

Secrétaire de séance : Bernard LEBEAU

Délibération affichée : le 24 janvier 2013

**2013-03 DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION
D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES SYDELA –
CONSEIL GENERAL RELATIF A LA MONTEE EN DEBIT**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics et notamment son article 8,

Vu la délibération n°2012-35 en date du 27 septembre 2012 approuvant une convention à passer avec le Conseil Général de la Loire Atlantique pour la mise en place d'un groupement de commandes permettant la mise en œuvre de l'opération de montée en débit menée dans le cadre du SDAN,

Considérant la nécessité de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein du comité SYDELA afin de siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes,

Considérant la candidature de M. Bernard CLOUET comme représentant titulaire et la candidature de M. Michel TILLARD comme représentant suppléant,

Le comité décide à l'unanimité :

- De désigner M. Bernard CLOUET représentant titulaire et M. Michel TILLARD représentant suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes SYDELA – Conseil Général.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Bernard CLOUET

